

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**7 AVRIL 2014
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 7 avril 2014, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance le retrait des sujets ci-après à l'ordre du jour :

6. Second projet – Règlement 707-57 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer les zones P-466, P-467, P-468, P-469, H-505 et P-524 à même les zones P-401, P-402, P-420, P-421, C-512, H-513, C-516, C-527, P-530, H-534 et H-536 et y prévoir l'usage «X1-01-06 Pipeline pour le transport de produits liquides ou gazeux» (Pipeline Gaz Métro – Parc Saint-Charles)
29. Appel d'offres services professionnels en architecture
Élaboration d'un programme fonctionnel des besoins – centre multisports régional
Approbation des critères et exigences

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Complexité de l'avis public du règlement 707-52
- Locataire et montant du bail pour le bail Atelier Gourmand Yellomangos inc.

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2014-118 **Approbation procès-verbal séance générale 10 mars 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 10 mars 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2014-119 **Approbation procès-verbal séance spéciale 24 mars 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 24 mars 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2014-120 **Approbation des comptes – mars 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars 2014 :

Fonds d'administration : 2 879 716.54 \$

(Chèques numéros 14953 à 15182, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 90 432.74 \$

(Chèques numéros 1529 à 1540 et paiement par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2509

Adoptée.

RÈGLEMENTS

2014-121 **Adoption – second projet de règlement 707-54 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la méthode de calcul pour déterminer la hauteur des bâtiments principaux et de modifier la hauteur maximale permise des bâtiments principaux**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le second projet de règlement numéro 707-54 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la méthode de calcul pour déterminer la

hauteur des bâtiments principaux et de modifier la hauteur maximale permise des bâtiments principaux soit et est adopté.

Adoptée.

2014-122 Adoption – Second projet de règlement 707-56 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «C7-01-04 Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route» dans la zone C-476

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-56 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «C7-01-04 Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route» dans la zone C-476 soit et est adopté.

Adoptée.

2014-123 Adoption – Second projet de règlement 707-58 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser la composition d'un mur rideau pour les bâtiments occupés par un usage commercial, communautaire ou industriel

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-58 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser la composition d'un mur rideau pour les bâtiments occupés par un usage commercial, communautaire ou industriel soit et est adopté.

Adoptée.

2014-124 Adoption – Second projet de règlement 707-59 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser les normes pour le stationnement des véhicules récréatifs en zone résidentielle

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-59 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser les normes pour le stationnement des véhicules récréatifs en zone résidentielle soit et est adopté.

Adoptée.

2014-125 Adoption – Règlement 631-23 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe I, Service de l'urbanisme et de l'environnement

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement numéro 631-23 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe I, Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Adoptée.

2014-126 Adoption – Règlement 707-52 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-52 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

2014-127 Adoption – Règlement 707-53 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de permettre un maximum de deux enseignes sur une marquise et en fixer les normes d'installation

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-53 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de permettre un maximum de deux enseignes sur une marquise et en fixer les normes d'installation.

Adoptée.

2014-128 Adoption – Règlement 800-1 modifiant le règlement 800 relatif à l’adoption du programme Rénovation Québec, volet Les maisons lézardées – Ville de Varennes afin d’allonger la période admissible pour déposer une demande

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 800-1 modifiant le règlement 800 relatif à l’adoption du programme Rénovation Québec, volet Les maisons lézardées – Ville de Varennes afin d’allonger la période admissible pour déposer une demande.

Adoptée.

2014-129 Adoption – Règlement 807 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 807 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble.

Adoptée.

2014-130 Adoption – Règlement 808 établissant le programme de subvention Varennes Habitation DURABLE Programme Rénovation

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 808 établissant le programme de subvention Varennes Habitation DURABLE Programme Rénovation.

Adoptée.

**2014-131 Règlement 770 « Programme d’aide pour la démolition des bâtiments principaux vétustes »
Application pour l’année 2014**

Considérant l’adoption, le 5 décembre 2011, du règlement numéro 770 établissant un programme d’aide pour la démolition des bâtiments principaux vétustes ou incompatibles avec leur milieu dans le secteur central de la Ville de Varennes;

Considérant qu'en vertu de ce règlement, le conseil municipal doit adopter une résolution pour fixer la période durant laquelle le propriétaire d'un immeuble compris dans le territoire d'application visé par le règlement peut soumettre une demande d'aide financière;

Considérant que le conseil municipal doit définir l'enveloppe budgétaire disponible pour les différentes phases du programme d'aide;

Considérant que des employés doivent être désignés pour l'application du règlement 770;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, monsieur Dominic Scully, et la conseillère en urbanisme, madame Judith Bonvouloir, soient nommés fonctionnaires désignés pour l'application du règlement 770;

Qu'un montant de 100 000 \$ pris à même le Fonds d'opération soit alloué pour la phase 2014 du programme d'aide et que la période de réception des demandes pour cette phase du programme soit échelonnée du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande d'usages conditionnels ci-après ; définition d'un logement complémentaire.

**2014-132 Usages conditionnels – Logement complémentaire
204, rue des Semailles**

Considérant la demande présentée par le requérant pour la demande de régulariser la présence d'un logement complémentaire dans une résidence unifamiliale isolée au 204, rue des Semailles.

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 11 mars 2014 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

Considérant la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution CCUE 2014-03-11 du 12 février 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'émission du permis de construction pour la demande de régulariser la présence d'un logement complémentaire dans une résidence unifamiliale isolée au 204, rue des Semailles sur le lot 102-143 dans la zone H-507, tel que montré sur le plan fait par le propriétaire et déposé le 19 février 2014.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après ; aucune intervention.

**2014-133 Dérogation mineure no 0959-77-5702
Réduction des marges latérale et arrière du garage détaché
2099, boul. René-Gaultier**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour la réduction des marges latérale et arrière avant d'un garage détaché au 2099, boul. René-Gaultier;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2014-03-10 du 12 février 2014, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 11 mars 2014 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 0959-77-5702 afin de permettre la réduction la marge latérale droite à 0.96 mètre plutôt qu'à 1.2 mètre et d'autoriser la réduction de la marge arrière à 1.44 mètre plutôt à 1.5 mètre pour le garage détaché au 2099, boul. René-Gaultier, le tout conformément au plan préparé par monsieur Mario Dumont arpenteur-géomètre (dossier 2637MDP01 minute 2957) daté du 12 août 2013.

Le terrain porte le numéro de lot 77-35 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone H-454.

Adoptée.

**2014-134 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 0960-31-8710
Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée
40, rue Massue**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme résolution numéro CCU 2014-03-12 du 12 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le P.I.I.A. n° 0960-31-8710 afin d'autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 40, rue Massue, le tout conformément aux plans réalisés par monsieur Yvon Charlebois, technologue, datés du 5 mars 2014, ainsi que de procéder aux travaux pour faire une fondation pour l'ensemble du bâtiment principal.

Le bâtiment est sis au 40, rue Massue sur les lots 77-D et 77-E-P dans la zone H-632.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2014-135 Fourniture de produits spécialisés pour les terrains sportifs et les espaces verts pour 2014
Gloco inc. et Enviro-Sol

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de produits spécialisés pour les terrains sportifs et les espaces verts pour 2014;

Considérant la réception de six (6) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 24 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Gloco inc.*, d'Anjou, pour la portion semence au montant de 24 858.63 \$ taxes incluses et *Enviro-Sol*, de Saint-Michel, pour la portion engrais au montant de 4 304.20 \$ taxes incluses. Ces dépenses sont imputables au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2507

Adoptée.

2014-136 Réfection de la toiture du Centre communautaire
Toitures Léon inc.

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture du Centre communautaire;

Considérant la réception de trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 26 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Toitures Léon inc.* de Repentigny, datée du 25 mars 2014, pour la réfection de la toiture du Centre communautaire, pour un montant total de 77 585.13 \$, taxes incluses.

Cette somme sera financée au fonds de roulement et remboursé par le fonds d'administration sur une période de 10 ans.

Certificat de la trésorière numéro 2510

Adoptée.

**2014-137 Réfection des rues Massue et Saint-Eugène
175784 Canada inc. (BRICON)**

Considérant l'appel d'offres public pour la réfection des rues Massue et Saint-Eugène;

Considérant la réception de six (6) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 2 avril 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *175784 Canada inc. (BRICON)* de Saint-Bruno, datée du 25 mars 2014, pour la réfection des rues Massue et Saint-Eugène, en excluant les articles 3.3 et 6.2 du bordereau, pour un montant total de 1 982 125.68 \$, taxes incluses.

Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 799.

Certificat de la trésorière numéro 2514

Adoptée.

**2014-138 Construction d'une nouvelle rue dans le Novoparc
Entreprises C.R. Ménard inc.**

Considérant l'appel d'offres public pour la construction d'une nouvelle rue dans le Novoparc;

Considérant la réception de huit (8) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 1^{er} avril 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Entreprises C.R. Ménard inc.* de Longueuil, datée du 25 mars 2014, pour la construction d'une nouvelle rue dans le Novoparc pour un montant total de 4 480 229.19 \$, taxes incluses.

Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 796.

Certificat de la trésorière numéro 2511

Adoptée.

**2014-139 Contrat toiture au pavillon du parc de la Commune
Autorisation de dépenses au fonds de roulement
Calfeutech inc.**

Considérant le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 5 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de remplacement du revêtement de toiture du pavillon du parc de la Commune à l'entreprise *Calfeutech inc.* pour un montant de 8 900 \$ plus taxes.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de cinq (5) ans.

Certificat de la trésorière numéro 2503

Adoptée.

**2014-140 Comité de la Fête Nationale
Subvention 2014**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 17 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise la trésorière à remettre au *Comité de la Fête nationale de Varennes* un montant de 2 000 \$, représentant la subvention 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2513

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2014-141 Autorisation de signature
Offre d'achat Nuvo research inc.**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre d'achat à intervenir entre Nuvo research inc. et la Ville de Varennes; telle offre est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2014-142 Autorisation de signature
Bail Atelier Gourmand Yellomangos inc.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser madame Manon Lanneville, directrice des Services récréatifs et communautaires à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail entre Atelier Gourmand Yellomangos inc. et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2014-143 Autorisation de signature
Acte de servitude conduite d'égout sanitaire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur Sébastien Roy, directeur général, et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre Madame Nathalie Bousquet et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2014-144 Autorisation de signature
Entente relative à une demande de soumissions publiques en commun pour des services professionnels en architecture – élaboration d'un programme fonctionnel des besoins – centre multisports régional**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Dampousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie, la municipalité de Saint-Amable et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2014-145 Appel d'offres services professionnels
Terres des américains – notaire
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels notaire relativement au dossier des Terres des américains.

Adoptée.

2014-146

Société canadienne du cancer – Mois de la jonquille

Considérant que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

Considérant que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

Considérant que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

Considérant que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

Considérant que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »;

Considérant que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille;

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée.

2014-147

Reconnaissance de la vie et de l'héritage de Nelson Mandela

Attendu qu'en novembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 18 juillet Journée internationale de Nelson Mandela, en reconnaissance de son importante contribution à la transformation de la vie de tous les Sud-Africains et de son apport à la justice sociale;

Attendu que Nelson Mandela a énormément contribué à l'établissement en Afrique du Sud de gouvernements locaux autonomes démocratiques, responsables et efficaces;

Attendu que le principe de la gouvernance locale a été inscrit dans la constitution sud-africaine et que le gouvernement de l'Afrique du Sud a fourni au fil des ans un important soutien à l'association nationale des municipalités, la SALGA;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes reconnaisse la Journée internationale de Nelson Mandela proclamée par les Nations Unies et qu'elle encourage tous les varennois à consacrer 67 minutes de leur temps au service des autres, en mémoire des 67 années qu'à consacrées Nelson Mandela au service de son pays.

Adoptée.

2014-148 Modification contractuelle – mandat n° 2 – exécution d'essais sur un lanterneau – nouvelle bibliothèque

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat n'aurait pas été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 5 000 \$, plus taxes, au contrat attribué à *Patenaude-Trempe inc.* pour un deuxième mandat pour des essais supplémentaires sur un lanterneau pour les travaux de la nouvelle bibliothèque.

Certificat de la trésorière numéro 2516

Adoptée

**2014-149 Dépôt du rapport de la trésorière
Financement des partis politiques municipaux
Année 2013**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolution à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport 2013 de la trésorière sur le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants ainsi que le contrôle des dépenses électorales, en vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums municipaux*.

Adoptée.

**2014-150 Agence métropolitaine de transport (AMT)
Contribution 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise le paiement d'une somme de 247 035 \$ à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la contribution 2014 de la Ville

de Varennes, en deux versements égaux de 123 517.50 \$, les 31 mai et 31 août 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2502

Adoptée.

2014-151 Affectation à la réserve financière d'assainissement des eaux usées

Considérant les recommandations du directeur du Service du génie en date du 25 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'imputer à ladite réserve financière un montant de 145 000 \$ taxes incluses pour des interventions (études et travaux) sur le réseau d'assainissement des eaux usées.

Certificat de la trésorière numéro 2508

Adoptée.

**2014-152 Financement des projets 2014
Fonds infrastructures**

Considérant les recommandations du directeur du Service du génie en date du 25 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'imputer au fonds d'infrastructure le financement des projets 2014 suivants :

- Resurfaçage de rue pour 300 000 \$;
- Travaux de réparation de structure de deux (2) ponts au-dessus de l'autoroute 30 pour 213 500 \$;
- Réfection de passages piétonniers pour 100 000 \$.

Certificat de la trésorière numéro 2508

Adoptée.

**2014-153 Union des Municipalités du Québec – Assises annuelles
Délégation du Conseil**

Considérant le rapport de recommandation du cabinet du conseil en date du 23 janvier 2014;

Considérant les dispositions du règlement 414 de la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De déléguer monsieur le maire Martin Damphousse, monsieur le conseiller Marc-André Savaria, monsieur le conseiller Denis Le Blanc, monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, madame la conseillère Natalie Parent et monsieur le conseiller Gaétan Marcil pour participer aux Assises annuelles de l'UMQ qui se dérouleront du 21 au 24 mai 2014, à Gatineau. Les dépenses seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

**2014-154 Fédération Canadienne des Municipalité – Congrès annuel 2014
Délégation du Conseil**

Considérant le rapport de recommandation du cabinet du conseil en date du 23 janvier 2014;

Considérant les dispositions du règlement 414 de la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De déléguer monsieur le maire Martin Damphousse pour participer au Congrès annuel 2014 de la FCM qui se déroulera du 30 mai au 2 juin 2014, à Niagara Falls. Les dépenses seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

**2014-155 Nomination – Mise à jour
Comité plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

Considérant la recommandation de la direction générale en date du 6 mars 2014;

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal nomme Madame Lise Bélanger à titre de coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, comme le prévoit la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, pour chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants.

Adoptée.

**2014-156 Office municipal d'Habitation de Varennes
Délégation du Conseil**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que madame la conseillère Brigitte Collin soit nommée à titre de représentante de la Ville de Varennes au conseil d'administration de *l'Office municipal d'Habitation de Varennes* en remplacement de monsieur le conseiller Bruno Desjarlais à compter des présentes.

Adoptée.

**2014-157 Nomination – poste de chef de division – loisirs
Natacha-Mélanie Pilon**

Considérant la recommandation de la direction générale, division ressources humaines, en date du 26 mars 2014;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal nomme Madame Natacha-Mélanie Pilon au poste de chef de division – loisirs et ce, en date du 17 mars 2014.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

**2014-158 Embauche – Directrice
Service des arts et de la culture
Madame Ève Fontaine**

Considérant la recommandation de la direction générale, division ressources humaines, en date du 31 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme la nomination de madame Ève Fontaine au poste de directrice du Service des arts et de la culture, poste cadre à temps complet, à compter du 3 avril 2014.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

**2014-159 Embauche – Adjointe administrative au cabinet du conseil
Madame Caroline Malo
Modification à la résolution 2013-480**

Considérant que des modifications doivent être apportées à l'annexe approuvée par la résolution 2013-480;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal amende la résolution 2013-480 en remplaçant son annexe par celui joint aux présentes.

Adoptée.

**2014-160 Demandes d'autorisation de passage
Courses du Grand défi Pierre Lavoie**

Attendu qu'une autorisation de la Ville de Varennes est requise par le ministère des Transports du Québec pour permettre au Grand défi Pierre Lavoie de circuler sur les voies publiques de la municipalité lors des courses les 28 mai et 15 juin 2014;

Attendu que le Conseil municipal désire donner son accord à ces activités;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'emprunt de certaines voies publiques de la municipalité (boulevard Marie-Victorin, route 132, rues Sainte-Anne et d'Youville) lors des courses à vélo qui se dérouleront les 25 mai et 15 juin 2014.

Adoptée.

**2014-161 Demande d'aide financière au MCCQ dans le cadre du développement
des collections des bibliothèques publiques autonomes**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 4 mars 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes sollicite l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

Que madame Michèle Lamoureux, chef de division bibliothèque, soit désignée comme mandataire aux fins de ce projet et qu'elle transmette copie de la présente résolution au bureau régional du MCCQ.

Adoptée.

**2014-162 Permis bingo plein air
Les Grands Airs de Varennes 2014**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 25 février 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autorise la tenue d'un bingo en plein air lors de l'événement Les Grands Airs de Varennes le 9 août 2014;

D'autoriser que cette activité se déroule au parc de la Commune, situé au 10, rue Sainte-Thérèse à Varennes.

Adoptée.

**2014-163 Permission de voirie n° 8606-14-0622
Cautionnement annuel et permission de voirie annuelle pour
interventions urgentes sur le réseau de services
Ministère des Transports**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes entérine les termes de la permission de voirie n° 8606-14-0622 du ministère des Transports du Québec pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du MTQ et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$;

D'autoriser monsieur Alain Rouette, directeur du Service du Génie, à signer tout document donnant effet aux présentes et de nommer monsieur Pierre-Luc Millette, chef de division, à titre de substitut dans ledit dossier.

Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter des présentes.

Adoptée.

2014-164 Renouvellement - Assurances collectives

Attendu que conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé le 16 décembre 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités membres du regroupement Estrie-Montérégie;

Attendu qu'au jour où la présente résolution est soumise aux membres du Conseil municipal, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;

Attendu que le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec a, conformément à la loi, suivi la recommandation du consultant et du comité de gestion;

Attendu que lors de sa réunion du 20 février 2014, le conseil d'administration de l'UMQ a octroyé le contrat regroupé à La Capitale Assurances et gestion du patrimoine, conformément au cahier des charges et à la soumission déposée, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités et organismes municipaux du regroupement, dont la municipalité de Varennes;

Attendu que le consultant de l'UMQ communiquera avec la personne représentant chaque municipalité du regroupement dans les prochains jours afin de l'informer de la valeur du contrat octroyé pour la municipalité et des taux personnalisés, ou de la manière d'accéder à ces informations;
Attendu qu'en vertu de la Loi, la Ville de Varennes est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que la Ville de Varennes confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à La Capitale Assurances et gestion du patrimoine, à la suite d'un appel d'offres public;

Que le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1^{er} juin 2014;

Que la Ville de Varennes s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaires, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat;

Que la Ville de Varennes s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat, tant envers le fournisseur qu'envers l'UMQ, comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjugé par l'UMQ.

Adoptée.

2014-165

**Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2014-04 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 2 avril 2014.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Préoccupation de certains résidents quant à l'intégrité du parc Saint-Charles
- Demande d'information sur les avis publics dans l'infolettre municipale
- Projet visé par le point sur le financement des projets 2014 - Fonds infrastructures
- Copie de la lettre du MTQ concernant les travaux de surfacage des viaducs au-dessus de l'autoroute 30
- Historique des Terres des américains
- Remerciement pour les démarches d'implantation d'un centre multisports
- Demande de tenue de consultation publique sur le transport lourd
- Demande de diffusion des séances publiques du conseil
- Existence d'un accord pour l'acquisition de l'emprise supplémentaire nécessaire à l'élargissement de la montée de Baronnie
- État d'avancement de la demande de fermeture à la limite du territoire varennois du chemin de la Rivière-aux-pins
- Demande au MTQ d'interdire le transport lourd au centre-ville
- Débat entre deux citoyens sur l'opportunité de déplacer le transport lourd
- Estimation des coûts pour le contournement du transport lourd
- Proposition alternative pour le contournement du transport lourd
- Transport de pétrole par train sur le territoire varennois
- Demande d'approche auprès du Canadian National afin de raccourcir la longueur des convois

- Demande de diffusion des séances publiques du conseil
- Augmentation de la valeur des terrains au dernier rôle d'évaluation triennal
- Fin des discussions entre Costco et Basell
- Montant de la masse salariale
- Demande d'un citoyen de route alternative au transport lourd

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 29.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA